

# Faites valider votre expérience par la VAE et accédez à une certification : **le diplôme d'Etat**



Par la valorisation de votre expérience, vous pouvez accéder aux diplômes d'Etat d'accompagnant éducatif et social, d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'assistant de service social et de technicien de l'intervention sociale et familiale par la voie de la VAE.

La VAE est une démarche officielle par laquelle vos compétences professionnelles et vos savoir-faire, acquis durant vos années de travail ou de bénévolat, sont reconnus et validés par un diplôme, un titre ou un certificat qui est identique à celui obtenu par la formation classique. Cette démarche passe par l'évaluation des acquis de votre expérience selon le référentiel métier du diplôme concerné.

## La VAE vous concerne :

- + Si vous êtes salarié(e), non salarié(e), agent public titulaire ou non, travailleur indépendant, demandeur d'emploi, bénévole,
- + Si vous justifiez d'une expérience d'au moins 1 an dans une activité correspondant au diplôme que vous souhaitez obtenir.

Plus d'infos sur notre site

<https://irfss-centre.croix-rouge.fr/VAE>

CONTACTS  
VAE



## NOS PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT A LA VAE

- + Aide-soignant
- + Auxiliaire de puériculture
- + Accompagnant éducatif et social
- + Assistant de service social
- + Technicien de l'intervention sociale et familiale

Ces programmes sont accessibles sur les sites de  
EN PRESENTIEL ET DISTANCIEL



## NOUS CONTACTER

Centre Régional de Formation Professionnelle  
Centre Val de Loire  
02 47 88 47 17  
crfp.cvdl@croix-rouge.fr  
<https://irfss-centre.croix-rouge.fr/>



Centre Régional de Formation Professionnelle  
Centre Val de Loire  
6 Av du Pr.Minkowski - CS 40324  
37173 Chambray-lès-Tours  
[irfss-centre.croix-rouge.fr](https://irfss-centre.croix-rouge.fr/)



croix-rouge française



Formation

croix-rouge française



# ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE [VAE]

AIDE-SOIGNANT  
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE  
ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL  
ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL  
TECHNICIEN DE L'INTERVENTION  
SOCIALE ET FAMILIALE

CENTRE RÉGIONAL DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE  
CENTRE VAL DE LOIRE

# Les six étapes de la VAE

- 1 **Identifiez le diplôme** que vous souhaitez valider
- 2 **Contactez-nous**, nous vous orienterons dans votre démarche
- 3 **Adressez votre demande de recevabilité** à l'Agence de Service et de Paiement (ASP) ou au Dispositif Académique de Validation des Acquis (DAVA)
- 4 **Si votre demande est jugée recevable**, vous recevrez une notification accompagnée du livret 2 (livret de présentation des acquis).
- 5 **Démarrez votre accompagnement à la VAE avec l'IRFSS Centre Val de Loire**
- 6 **Déposez votre livret 2 et présentez-vous devant le jury** pour valider les compétences du diplôme visé.



## Mettez toutes les chances de votre côté

### L'IRFSS Centre Val de Loire vous propose :

- + **Un entretien** avec la responsable VAE pour clarifier votre projet et identifier objectivement vos besoins.
- + **Un accompagnement personnalisé** (droit commun : 24h) pour vous aider à analyser votre expérience professionnelle à partir des situations rencontrées, à choisir les situations à décrire et ainsi à renseigner le livret 2.
- + **Une préparation au jury** par des simulations d'entretiens

## Tarif (2021-22)

1440€

Chaque démarche étant personnalisée, un devis vous est adressé à l'issue de l'entretien, au regard de vos besoins.



## Financement

Selon votre situation, vous pouvez bénéficier d'un soutien financier auprès des organismes suivants :

- + Employeur
- + OPCO
- + CPF
- + Conseil Régional
- + Pôle emploi
- + Autre (selon la situation et la région)